

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **11 août 2020 à 20h00**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers :
Mme Isabelle Paré
M. Réjean Sauvé
Mme Aline Nault
M. Alexandre Zalac
M. Willy Mouzon

Était absent le conseiller : M. Steven Strong-Gallant

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée.

136-08-20
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 11 août 2020 à 20h01.

137-08-20
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020

ADMINISTRATION

4. Octroi du contrat pour le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville et du centre communautaire
5. Autorisation à la secrétaire-trésorière adjointe de suivre une formation en gestion documentaire
6. Changement de prestataire pour le soutien informatique

FINANCES

7. Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser
8. Approbation des comptes payés et à payer
9. Autorisation de paiement de factures

GESTION DU TERRITOIRE

10. Octroi du contrat pour le déneigement 2020-2021
11. Approbation d'un projet de lotissement pour le 3 rue du Sommet – lot 5 447 072
12. Travaux d'abattage et d'élagage de différents arbres
13. Travaux de reprofilage de fossé sur la rue Oscar McDonnell
14. Travaux de peinture des ralentisseurs de la rue des Pommiers-Fleuris
15. Travaux pour faciliter l'écoulement de l'eau sur la rue des Merles
16. Travaux préalables à la pose du nouvel asphalte sur la rue des Cyprès

CORRESPONDANCE

POINTS D'INFORMATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

17. Levée de l'assemblée

| | | POUR | CONTRE |
|---------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |

| | | | |
|----------------------|-----------------|---|--|
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

138-08-20

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020 soit approuvé tel que présenté.

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMINISTRATION

139-08-20

Octroi du contrat pour le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville et du centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE les fenêtres de l'hôtel de ville et du centre communautaire sont vieilles et nécessitent d'être remplacées ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux visent également une diminution de la consommation énergétique du bâtiment municipal et sont admissibles à la subvention de la TECQ ;

CONSIDÉRANT QU'il a été procédé à un appel d'offres sur invitations auprès de quatre entreprises ;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue :

- Groupe Unisson Montréal, pour un montant de 48 788,00 \$ (taxes en sus) ;

CONSIDÉRANT QUE le modèle des nouvelles fenêtres ainsi que la couleur des cadrages extérieurs (le kaki 541 ou kaki 541 XL) respectent le caractère architectural du bâtiment et l'homogénéité avec les revêtements extérieurs existants et la toiture et que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé au conseil d'accepter les travaux de fenestration dans sa séance du 30 juillet 2020 ;

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER le contrat pour le remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville et du centre communautaire à Groupe Unisson Montréal, pour un montant total de 48 788,00 \$, taxes en sus ;

DE LOUER un conteneur à l'entreprise Robert Daoust & Fils inc. pour le temps des travaux, au montant de 750,00 \$, taxes en sus.

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

140-08-20

Autorisation à la secrétaire-trésorière adjointe de suivre une formation en gestion documentaire

CONSIDÉRANT QUE Mme Karine Jolicoeur, secrétaire-trésorière adjointe, a émis le souhait de suivre une formation en lien avec la gestion documentaire ;

CONSIDÉRANT QUE le centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges propose une formation en archivistique et gestion documentaire dans un organisme public qui permettrait à Mme Jolicoeur d'assurer une gestion optimale des archives et des dossiers de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les frais de cette formation sont de 1284,00 \$ (non assujetti aux taxes) ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a manifesté le souhait de profiter de cette formation et d'en partager les coûts, que les frais à nous partager seraient alors de 1362,00 \$ (non assujetti aux taxes) et que nous sommes encore dans l'attente de la décision officielle de leur conseil ;

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière adjointe à suivre la formation proposée par le centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, qu'elle soit partagée avec Sainte-Justine-de-Newton ou non.

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

141-08-20

Changement de prestataire pour le soutien informatique

CONSIDÉRANT QU'il est fait appel à la Coop-CSUR depuis le mois d'août 2019 pour assurer le service de soutien informatique de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le service apporté ne donne pas entière satisfaction et qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de changer de prestataire ;

CONSIDÉRANT QUE des offres de service ont été demandées à trois entreprises et que c'est celle de LOB inc. qui est la plus adaptée aux besoins et à la réalité de la Municipalité suivant la soumission numéro 71533S du 29 juillet 2020 ;

IL EST RÉSOLU,

DE CESSER de faire appel au service de soutien informatique de la Coop-CSUR,

DE MANDATER LOB inc. pour prendre en charge le soutien informatique de la Municipalité.

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FINANCES

Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser

Une copie du rapport de Mme Fanny Grosz, directrice générale, est déposée au conseil.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée Fanny Grosz, certifiée par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois d'août 2020.

142-08-20

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

IL EST RÉSOLU d'approuver et de payer les comptes suivants :

| | |
|---|---------------------|
| Chèques nos C2000112 à C2000123 | 16 517,14 \$ |
| Paiement AccèsD L2000114 à L2000130 | 20 898,89 \$ |
| Chèques de salaires nos D2000111 à D2000122 | 7 327,64 \$ |

GRAND TOTAL **44 743,67 \$**

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

143-08-20

Autorisation de paiement de factures

IL EST RÉSOLU,

DE PROCÉDER au paiement des factures suivantes :

- Facture numéro 2021-000021 d'un montant de 27 461,00 \$ à la MRC de Vaudreuil-Soulanges correspondant au 2^{ème} versement des quotes-parts de l'année 2020 ;
- Facture numéro 77000 d'un montant de 2 258,95 \$ (taxes en sus) à Infrastructel pour les services professionnels en inspection municipale du mois de juillet 2020 ;
- Facture numéro 11391 d'un montant de 4 950,00 \$ (taxes en sus) à Les Pavages La Cité B.M. inc. pour l'installation de deux ralentisseurs en asphalte sur la rue des Pommiers-Fleuris ;
- Facture numéro 125781 d'un montant de 4 450,66 \$ (taxes en sus) à Transport Yves Dupras inc. pour le remplacement d'un ponceau sur la rue Martin ;
- Un montant de 102,00 \$ à M. Michel Brazeau depuis le poste budgétaire 02-320-00-531 « Travaux de voirie » pour des travaux réalisés sur le chemin du Ruban en juillet 2020.

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GESTION DU TERRITOIRE

144-08-20

Octroi du contrat pour le déneigement 2020-2021

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitations à été réalisé auprès de deux entreprises pour obtenir des soumissions pour les opérations de déneigement pour l'hiver 2020-2021 ;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue et qu'elle est conforme :

- Transport Yves Dupras inc. pour un prix forfaitaire avant taxes de 67 052,00 \$ pour le déneigement, l'entretien hivernal du réseau routier municipal et l'épandage d'abrasifs pour la saison 2020-2021.

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER le contrat pour le déneigement de la Municipalité pour la saison 2020-2021 à l'entreprise Transport Yves Dupras inc.

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

145-08-20

Approbation d'un projet de lotissement pour le 3 rue du Sommet – lot 5 447 072

CONSIDÉRANT QUE le projet de lotissement consiste à la subdivision du lot 5 447 072 en deux lots distincts ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de lotissement se trouve dans la zone RC-7 et est conséquemment soumis aux exceptions relatives aux dimensions minimales des terrains du règlement de lotissement n° 154 art.304 ;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse règlementaire effectuée sur les deux lots distincts après la subdivision respecte en tout point les dimensions minimales requises du règlement de lotissement n° 154 art.304 tableau 3 ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé au conseil d'accepter la subdivision du lot 5 447 072 en deux lots distincts dans sa séance du 30 juillet 2020 ;

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER le projet de lotissement pour le 3 rue du Sommet (lot 5 447 072) tel que présenté.

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

146-08-20

Travaux d'abattage et d'élagage de différents arbres

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'abattage et d'élagage d'arbres sont nécessaires au Parc Cavaleri afin de garantir la sécurité des citoyens ;

IL EST RÉSOLU,

DE DONNER un contrat à l'entreprise Service d'arbre spécialisé enr. pour procéder aux travaux nécessaires, pour un montant de 2 390,00 \$ (taxes en sus).

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |

| | | | |
|----------------------|-----------------|---|--|
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

147-08-20

Travaux de reprofilage de fossé sur la rue Oscar McDonnell

CONSIDÉRANT QUE des travaux de reprofilage de fossé sont nécessaires sur la rue Oscar McDonnell entre les numéros 26 et 28 ;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues pour la réalisation des travaux ;

IL EST RÉSOLU,

DE DONNER le contrat à Excavation G. Lalonde inc. pour la réalisation des travaux sur le fossé pour un montant de 1 200,00 \$ (taxes en sus).

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

148-08-20

Travaux de peinture des ralentisseurs de la rue des Pommiers-Fleuris

CONSIDÉRANT QUE deux ralentisseurs en asphalte ont été installés sur la rue des Pommiers-Fleuris en juillet 2020 ;

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER un contrat à Maître Traceur pour procéder à la peinture des deux ralentisseurs de la rue des Pommiers-Fleuris, au montant unitaire de 380,00 \$ (taxes en sus).

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

149-08-20

Travaux pour faciliter l'écoulement de l'eau sur la rue des Merles

CONSIDÉRANT QU'une problématique d'écoulement des eaux a été soulevée sur la rue des Merles, entraînant la formation de crevasses sur l'accotement de la rue ;

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER un contrat à Transport Yves Dupras pour l'installation de nouvelles glissières pour l'écoulement des eaux, le nettoyage ou le remplacement de celles existantes, ainsi que la pose de pierre sur l'accotement, au montant de 1 078,40 \$ (taxes en sus). Cette facture sera payée par le fonds de voirie régional de la MRC relatif aux carrières et sablières.

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

150-08-20

Travaux préalables à la pose du nouvel asphalte sur la rue des Cyprès

CONSIDÉRANT QU'un contrat a été donné à l'entreprise Les Pavages la Cité B.M. inc. pour le resurfaçage de la rue des Cyprès ;

CONSIDÉRANT que des craintes ont été soulevées quant à l'état de la fondation de la rue ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de pose du nouvel asphalte n'ont pas encore commencé et qu'un avis a été demandé à Transport Yves Dupras pour évaluer les travaux préalables à réaliser ;

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER un contrat à Transport Yves Dupras inc. pour la réinstallation du ponceau de la rue des Cyprès, au montant de 4 397,90 \$ (taxes en sus), avec si besoin la pose d'un nouveau tuyau au montant de 1 776,60 \$ (taxes en sus),

D'OCTROYER un contrat à Transport Yves Dupras inc. pour procéder à une analyse en 4 à 5 endroits pour vérifier la fondation de la rue des Cyprès sous l'asphalte, suivant la soumission du 06 août 2020.

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

Aucune.

POINTS D'INFORMATION

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse ouvre la période de questions à 20h17 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

151-08-20

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h31.

| | | POUR | CONTRE |
|----------------------|-----------------------|--------|--------|
| Mairesse | Julie Lemieux | | |
| Conseiller siège #1 | Steven Strong-Gallant | ABSENT | |
| Conseillère siège #2 | Isabelle Paré | X | |
| Conseiller siège #3 | Réjean Sauvé | X | |
| Conseillère siège #4 | Aline Nault | X | |
| Conseiller siège #5 | Alexandre Zalac | X | |
| Conseiller siège #6 | Willy Mouzon | X | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h31.

Julie Lemieux, mairesse

Fanny Grosz
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse